



MINUSCA

# PROTECTION DE L'ENFANT



BULLETIN D'INFORMATION | AVRIL-JUIN 2018



**L**e mandat portant sur la protection des enfants en temps de conflit armé découle de la résolution A/RES/51/77 (1996) de l'Assemblée générale. Le Conseil de sécurité a mis en place un dispositif et des outils permettant de mettre en œuvre ce mandat dans 12 résolutions dont la 1261 (1999) fut la première. Les Conseillers de protection de l'enfant sont déployés dans les missions de paix et ont pour rôles de conseiller la hiérarchie de la mission; former le personnel de la mission; surveiller et dialoguer avec les parties en conflit et faire des rapports trimestriels et annuels au Conseil de sécurité.

La MINUSCA et l'UNICEF président le Groupe de Travail Spécial Pays (GTSP) établi conformément à la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité des Nations unies pour la surveillance et la communication des six violations graves des droits de l'enfant en période de conflit: recrute-

ment et utilisation d'enfants dans les forces et groupes armés; enlèvement d'enfants; le viol et la violence sexuelle des enfants; meurtre et mutilation d'enfants; attaques contre des écoles et des hôpitaux et le déni d'accès humanitaire par les parties au conflit en République Centrafricaine. Les milices d'auto-défense locales connues sous le nom d'anti-balaka (AB), les groupes armés de la coalition des ex-Séléka, dont le Front Populaire pour la Renaissance de la Centrafrique (FPRC), le Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC) et l'Unité pour la Paix en Centrafrique (UPC) et l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) figurent à l'annexe du Rapport annuel (2017 (S/2018/465)) du Secrétaire général des Nations unies relatif aux parties qui commettent des violations graves à l'encontre d'enfants.

Le présent bulletin présente une synthèse des activités, de surveillance et dialogue de la MINUSCA au cours de la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2018. ■

<https://minusca.unmissions.org>

## TENDANCES ET TYPOLOGIE DES VIOLATIONS

La Préfecture de NANA-GRIBIZI, suivie par la préfecture d'OUAKA, et Bangui ont enregistré le plus grand nombre d'incidents de graves violations des droits de l'enfant documentés.

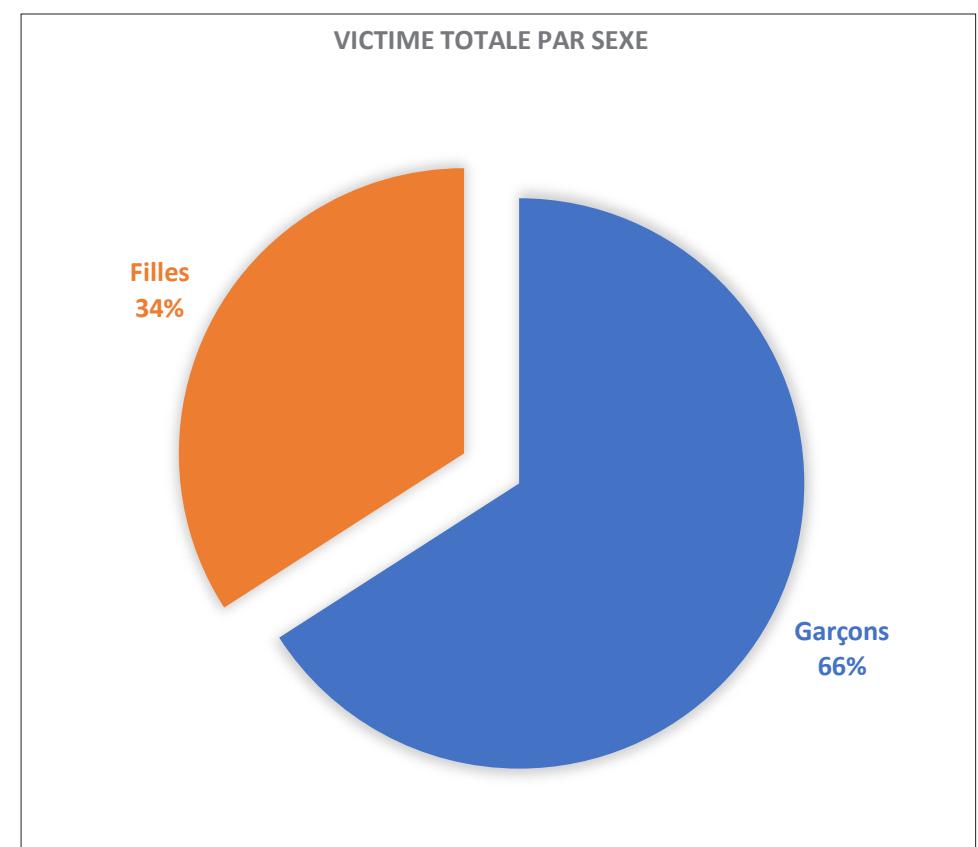
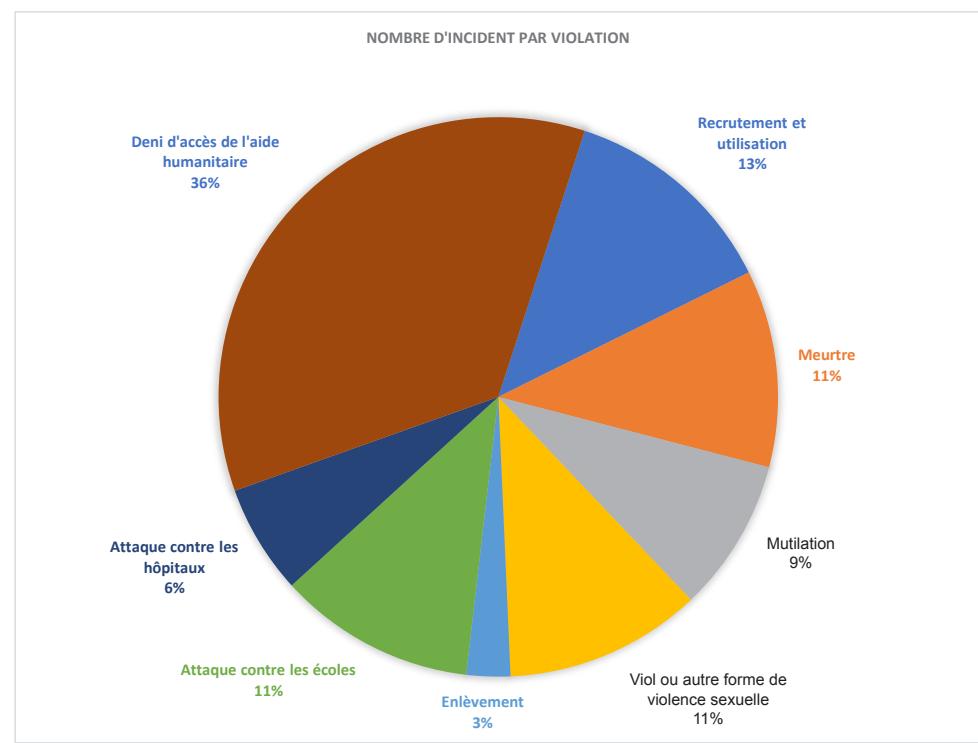
Au total 78 enfants ont été identifiés comme étant des victimes directes du conflit. Les principaux auteurs de ces incidents sont : les factions ex-Séléka responsables de 41 incidents représentant 52% de l'ensemble des incidents : FPRC (13); UPC (7); combattants ex-Séléka non identifiés (3); FPRC/MPC (15); MNLC (1); et RPRC (2); suivis par des individus armés non identifiés (17); anti-Balaka et milices associées (12) Groupes criminels PK-5 (3); LRA (3); 3R (1); UPC/AB (1); et Police Nationale Centrafricaine (1)

## SEPARATION DES ENFANTS DES GROUPES ARMÉS

Entre avril et juin 2018, 162 enfants (15% de filles) ont été libérés par : FPRC (104) et milices associées aux Anti-Balaka (51) Bria (Préfecture de HAUTE-KOTTO); et Seleka Renové (7) Kaga-Bandoro (Préfecture NANA-GRIBIZI). Tous les enfants sont profilés par un partenaire de l'UNICEF avant leur réintégration.

Depuis 2014, 10264 enfants (29% de filles) ont été libérés de groupes armés: 83% des milices associées aux Anti-Balaka; 16% aux ex-Séléka. 70% ont participé aux programmes de réintégration de l'UNICEF. De nombreux demeurent dans les rangs des groupes armés.

Cependant, il n'y a pas d'enfants associés aux FACA ou aux Forces de sécurité intérieure. Des règles sont en place pour empêcher leur recrutement.

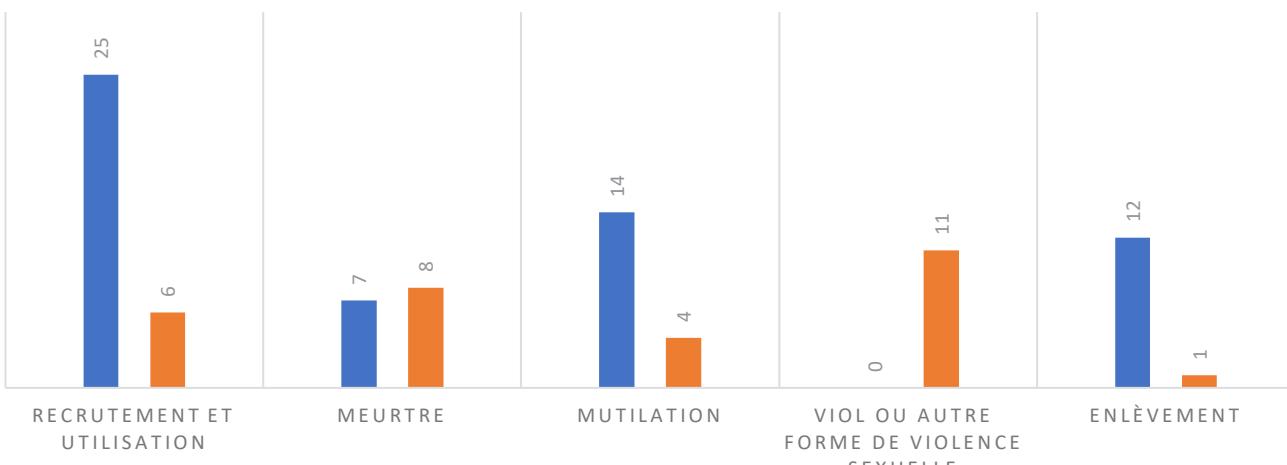


## FORMATION

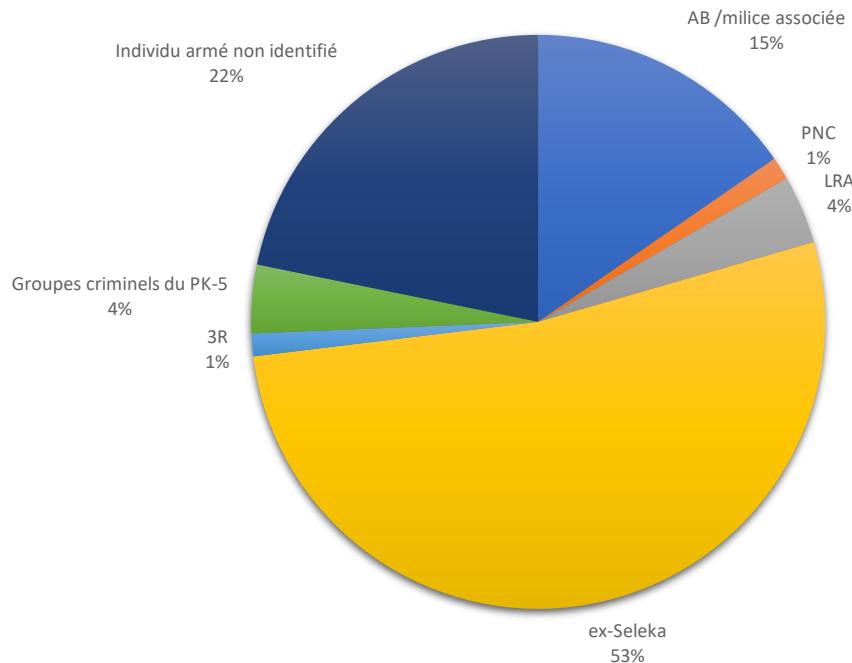
1337 personnes formées et sensibilisées: 327 MINUSCA Casques bleus en uniforme / civils (11% de femmes); 324 acteurs humanitaires / de protection de l'enfance (30% de femmes) formés en collaboration avec l'UNICEF et la Division des droits de l'homme sur le suivi et la dénonciation des violations graves des droits de l'enfant dans huit préfectures; 294 membres de la communauté (31% de femmes); 239 FACA / FSI (16% de femmes); 153 milices associées à l'ex-Séléka et à l'Anti-Balaka (tous des hommes).

## SEXE-SPECIFITE DES VICTIMES PAR VIOLATION

■ Garçons ■ Filles



## NOMBRE D'INCIDENT PAR AUTEUR

**DAILOGUE ET PLANS D'ACTIONS :**

En mai 2018, la direction du MPC a signé un plan d'action pour mettre fin à quatre violations graves des droits de l'enfant :

- le recrutement et l'utilisation d'enfant;
- le viol ou autres formes de violence sexuelle à l'égard d'enfants;
- les meurtres ou mutilations d'enfants;
- les attaques contre les écoles ou les hôpitaux.

**PROCHAINES ETAPES :**

- Désignation de points focaux supplémentaires pour la protection de l'enfant par le MPC ;
- Formation des points focaux de protection de l'enfant du MPC par la MINUSCA, UNICEF et Partenaires;
- MPC développement d'un programme d'opérationnalisation du plan d'action par le MPC.

Le dialogue se poursuit avec le FPRC et l'UPC en vue de signature de plans d'actions

# CAR MRM INCIDENTS

From 1st June 2018..... As 30 June 2018..... June 2018

Map No.1146R0 Date :August, 2018

Central African Republic

From 1s. As 30 June 2018 June 2018

RECRUITMENT AND USE: FPRC

**RECRUITMENT AND USE : AB**  
**KILLING :FPRC/MPC + UNIDENTIFIED EX-SELEKA**  
**MURMING :FPRC/MPC + UNIDENTIFIED**  
**RAPE :SV :ESLK + MPC + FPRC + UNIDENTIFIED**  
**ATTACK ON SCHOOL :EX-SELEKA**  
**ATTACK ON HOSPITALS :FPRC/MPC**  
**DENIAL OF HUMANITARIAN ACCESS :UNIDENTIFIED + AB + FPRC**

**ABDUCTION :MNLG  
RAPE SV :AB  
ATTACK ON SCHOOL :A**

**RAPE\_SV\_AB**  
**DENIAL OF HUMANITARIAN ACCESS :**  
**UNIDENTIFIED + FPRC + ESLK**

RECRUITMENT AND USE: FPRC

**RECRUITMENT AND USE : RPRC  
RAPE SV AB  
DENIAL OF HUMANITARIAN ACCESS : FPRC + AB**

**RECRUITMENT AND USE : LRA  
ABDUCTION: LRA**

ATTACK ON SCHOOL AB  
DENIAL OF HUMANITARIAN ACCESS : UNKNOWN

KILLING STRAY BULLET + UPC  
MAIMING ATTACK ON HOSPITALSAB + UPC  
DENIAL OF HUMANITARIAN ACCESS UNIDENTIFIED + UPC + AB

**KILLING :PK5- CRIMINAL GANG**  
**MAIMING :STRAY BULLET + PK5- CRIMINAL GANG**  
**TRAPEZV :PNC**  
**DENIAL OF HUMANITARIAN ACCESS :UNKNOWN**

GTTS  
GIS  
WATER

Datum: WGS 84  
Coordinate System: Geographic  
Data Source:  
OCHA, MINUSCA-Child Protection